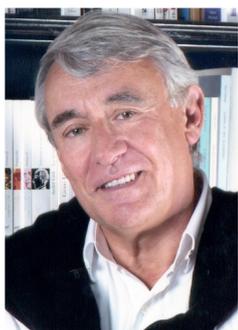




l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

ÉDITORIAL **La sécurité, première des libertés**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

En tant que député-maire, je porte une attention toute particulière à la sécurité du 16^{ème}. Notre situation, certes meilleure que celle d'autres arrondissements, nous oblige néanmoins à rester vigilants, car certains phénomènes récents nous inquiètent, et nous savons qu'un quartier tranquille peut se détériorer rapidement.

C'est pourquoi j'ai pris ces derniers mois un certain nombre d'initiatives : création d'une délégation à la sécurité, confiée à Gérard Gachet, adjoint au maire ; création d'un Comité de sécurité de la Porte de Saint-Cloud ; réunion d'un Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA) consacré à la sécurité.

Les élus parisiens ne disposent pas des pouvoirs de police. Mais ils doivent être l'interface entre la population et les autorités policières et judiciaires, pour faire connaître les problèmes qui se posent sur le terrain et informer ensuite les habitants des réponses apportées.

Permettre cet échange et faire circuler l'information : tel est le rôle de cette lettre qui vous sera adressée chaque mois, au sujet de laquelle vos réactions et suggestions seront les bienvenues. D'avance, merci.

Focus sur...

Un Parc des Princes « recadré »

Réunis le 19 juillet par le Préfet de Police, Michel GAUDIN, les signataires du Contrat local de sécurité du Parc des Princes, parmi lesquels les représentants du 16^{ème} arrondissement, ont fait le point sur les nouvelles dispositions concernant le stade de la Porte de Saint-Cloud.

A l'intérieur du Parc, les dirigeants du Paris-Saint-Germain ont courageusement pris leurs responsabilités, confortés par la très ferme stratégie anti-hooligans du ministre de l'Intérieur (interpellations systématiques, multiplication des interdictions de stade, dissolution de 3 clubs de supporters du PSG). Présentée par Robin LEPROUX, président du club, cette politique repose notamment sur l'émission de billets nominatifs, le placement aléatoire dans les virages, la création de tribunes « familles » et la formation des stadiers.

A l'extérieur, les différents services de police présents ont exposé le dispositif mis en place :

renseignement, repérage des éléments « à risque », surveillance par vidéo-protection, fouilles, interpellations... Et le Procureur de Paris, Jean-Claude MARIN, a confirmé la volonté de la Justice d'apporter « *une réponse pénale rapide et systématique* » aux agissements des voyous.

Avec une préoccupation commune : ne pas permettre aux hooligans, désormais bannis du Parc, de semer le désordre aux alentours pour décourager les authentiques amoureux du ballon rond. Les premiers matches de la saison semblent démontrer que ce pari est en passe d'être gagné.



Crédit photo : Wikimedia Commons

De la polémique politicienne à la réalité du terrain



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

L'affaire des campements illicites, parmi lesquels ceux des Roms, a alimenté durant l'été la polémique. Pourtant, ceux qui se préoccupent de la sécurité sur le terrain n'ont pas été surpris du chiffre révélé le 30 août par le ministre de l'Intérieur, Brice HORTEFEUX : hausse de 259 % en 18 mois de la délinquance commise à Paris par des individus de nationalité roumaine !

Non, dans le 16ème, nous n'avons pas été surpris. Le 11 juin dernier, lors d'une réunion de travail consacrée aux concessions du Bois de Boulogne, les représentants des clubs sportifs et des restaurants concernés nous avaient tous alertés sur la présence agressive de bandes originaires d'Europe de l'Est, souvent alcoolisées et se livrant à diverses activités : cambriolages de voitures, intrusions et vols dans les bâtiments, « accompagnement » de prostituées, etc.

Alors, face à cette réalité, nous n'avons pas d'états d'âme. Que les campements illicites soient démantelés, que les délinquants soient sanctionnés, et que les étrangers en situation irrégulière soient reconduits dans leur pays d'origine, le tout dans le respect des lois françaises et européennes : nous n'y voyons, pour notre part, strictement rien à redire.

En bref... En bref... En bref...

Porte de Saint-Cloud. La première réunion, le 21 mai, du Comité de Sécurité, avait réuni plusieurs dizaines de participants sous la présidence de Claude GOASGUEN. Une deuxième réunion aura lieu le 21 octobre.

Rue de la Faisanderie. Une pétition signée par plusieurs dizaines de riverains s'indigne d'actes de délinquance répétés commis par des individus à proximité du magasin Franprix. Le commissariat central, saisi par l'adjoint au maire du 16ème chargé de la Sécurité, doit recevoir prochainement une représentante des signataires.

Contrat. Le Contrat de sécurité du 16ème arrondissement, élaboré par tous les acteurs concernés (Mairie du 16ème, Préfecture de Police, Ville de Paris, Parquet, Rectorat) est en cours de relecture et de correction par les différents partenaires, et sera signé officiellement le 22 novembre.

A la sauvette. Les abords de la Tour Eiffel, jusqu'aux jardins du Trocadéro, sont régulièrement envahis par les vendeurs à la sauvette. Le 30 juin, une vaste opération menée par la police parisienne a permis de démanteler un important réseau : 241 000 euros, 6 véhicules et 140 000 articles saisis, 40 interpellations dont 39 gardes à vue, parmi

lesquels les gérants de sept sociétés alimentant les vendeurs. Huit personnes, des ressortissants chinois et sénégalais, ont été mises en examen pour aide à l'entrée et au séjour irrégulier en bande organisée, association de malfaiteurs, travail dissimulé et emploi d'étrangers sans titre....

Vidéo-protection. Sur les 1000 caméras supplémentaires de voie publique qui vont être installées dans Paris, 59 le seront dans le 16ème arrondissement, avec un effort particulier sur le quartier de la Porte de Saint-Cloud, mais aussi sur l'esplanade et les jardins du Trocadéro, la Porte Dauphine et les abords de l'hippodrome d'Auteuil. Jusqu'ici, la capitale comptait 293 caméras de voie publique, parmi lesquelles 45 dans notre arrondissement, dont 22 dédiées à la circulation sur le boulevard périphérique. Auxquelles s'ajoutent les 119 caméras installées au Parc des Princes.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16e arrondissement
Numéro 1 / octobre 2010

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 04

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**